



Ville de
Saint-Tropez

Arrêté du Maire

N° 1587/ 2021

Modificatif tableau annuel d'avancement
au grade d'adjoint administratif principal
de 2^{ème} classe

tdg

Arrivée n°

NUM2021-7417NUM

Enregistrée le 11/08/21

Le Maire de la Commune de Saint-Tropez,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU l'arrêté n°1416/2021 du 1^{er} juillet 2021 portant tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour l'année 2021,
CONSIDERANT qu'il convient de rectifier la date de promotion visée à l'article 1^{er}

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté n°1415/2021 du 1^{er} juillet 2021 est modifié comme suit :

Pour l'année 2021, le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est fixé comme suit :

N° d'ordre	Nom-Prénom	Situation actuelle Grade - échelon	Promouvable à partir du
1	GOMEZ Stéphanie	Adjoint administratif - 6 ^{ème} échelon	01/10/2021
2	ORSONI Valérie	Adjoint administratif - 9 ^{ème} échelon	01/10/2021
3	PETIT Zohra	Adjoint administratif - 9 ^{ème} échelon	01/10/2021

ARTICLE 2 : Le présent tableau sera communiqué au Centre de Gestion afin que celui-ci en assure la publicité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le tribunal administratif de Toulon dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

Certifié exécutoire pour avoir été publié
le :

21 JUIL 2021

Pour le Maire et par délégation,

La Directrice
adjointe

Nathalie S...

A Saint-Tropez, le 21 juillet 2021

Le Maire

Sylvie SIRI